
Présidence : Suisse

993^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 3 avril 2014

Ouverture : 10 h 10

Clôture : 12 h 20

2. Président : Ambassadeur T. Greminger

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Violations des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie en Ukraine et situation en Ukraine*: Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/375/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/369/14) (PC.DEL/370/14), Ukraine (PC.DEL/381/14 OSCE+), Canada (PC.DEL/380/14 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/379/14), Norvège (PC.DEL/382/14), Président, Secrétaire général (SEC.GAL/50/14 Restr.), Turquie, Royaume-Uni
- b) *Vingt-septième cycle des Discussions internationales de Genève, tenu à Genève, Suisse, les 25 et 26 mars 2014* : Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/376/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/371/14), Fédération de Russie (PC.DEL/386/14), Géorgie (PC.DEL/391/14 OSCE+)

- c) *Réunion au format de négociation « 5 + 2 » sur le règlement du conflit transnistrien, devant se tenir à Vienne les 10 et 11 avril 2014* : Fédération de Russie (PC.DEL/384/14), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, Monaco, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/377/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/372/14), Ukraine, Moldavie (PC.DEL/387/14)
- d) *Liberté des médias en Turquie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/373/14), Turquie
- e) *Affaire K. Yaroshenko* : Fédération de Russie (PC.DEL/385/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/378/14)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR L'ORDRE DU JOUR, LE CALENDRIER ET LES MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE JAPON DE 2014

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1118 (PC.DEC/1118) sur l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence OSCE-Japon de 2014 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Visite du Représentant spécial pour les Balkans occidentaux, l'Ambassadeur G. Stoudmann, à Belgrade le 3 avril 2014* : Président
- b) *Réunion au format de négociation « 5 + 2 » sur le règlement du conflit transnistrien, devant se tenir à Vienne les 10 et 11 avril 2014* : Président
- c) *Conférence organisée à l'échelle de l'OSCE par sa Présidence de 2014 sur le rôle de l'Organisation face aux défis actuels du terrorisme, devant se tenir à Interlaken (Suisse), les 28 et 29 avril 2014* : Président

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution du rapport du Secrétaire général* : Secrétaire général (SEC.GAL/49/14 OSCE+)
- b) *Entretien avec le Président d'Israël, S.E. M. Shimon Peres, tenue à Vienne le 30 mars 2014* : Secrétaire général (SEC.GAL/49/14 OSCE+)

- c) *Réunion annuelle des chefs de missions régionaux pour les opérations de terrain en Asie centrale, tenue à Astana les 30 et 31 mars 2014 : Secrétaire général*
- d) *Huitième réunion annuelle de l'Équipe spéciale OSCE-Tadjikistan, tenue à Douchanbé le 2 avril 2014 : Secrétaire général*
- e) *Séminaire destiné à établir un Centre national d'excellence pour l'énergie recyclable au Turkménistan, tenu au Turkménistan le 27 mars 2014 : Secrétaire général*
- f) *Réunion de coordination régionale sur l'Initiative pour l'environnement et la sécurité (ENVSEC) en Europe du Sud-Est, tenue à Podgorica les 31 mars et 1^{er} avril 2014 : Secrétaire général*

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Admission des États-Unis d'Amérique en tant que pays candidat à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives: États-Unis d'Amérique (PC.DEL/374/14)*
- b) *Réunion du Groupe de contact avec les pays méditerranéens pour la coopération, tenue à Vienne le 28 mars 2014 : Serbie*
- c) *Réunion du Groupe de contact avec les pays asiatiques pour la coopération, devant se tenir à Vienne le 4 avril 2014 : Président*
- d) *Prorogation de la nomination du Secrétaire général de l'OSCE : Président*

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 avril 2014 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1118
3 April 2014

FRENCH
Original : ENGLISH

993^e séance plénière

Journal n° 993 du CP, point 2 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1118
ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-JAPON DE 2014

(Tokyo (Japon), 16 et 17 juin 2014)

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision n° 1111 du 19 décembre 2013 sur les dates et le lieu de la Conférence OSCE-Japon de 2014, prévue à Tokyo (Japon), les 16 et 17 juin 2014,

Comme suite aux échanges de vues ayant lieu dans le cadre du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Se félicitant de l'offre du Japon d'accueillir la conférence annuelle avec les partenaires asiatiques pour la coopération,

Décide de tenir la Conférence OSCE-Japon de 2014 sur le thème « Partage de données d'expérience et d'enseignements entre l'OSCE et les partenaires asiatiques pour la coopération afin de créer un monde plus sûr, plus interconnecté et plus équitable face aux défis émergents » ;

Adopte l'ordre du jour, le calendrier et les modalités d'organisation de la Conférence tels qu'ils figurent dans l'annexe.

**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET MODALITÉS
D'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE OSCE-JAPON DE 2014
SUR LE PARTAGE DE DONNÉES D'EXPÉRIENCE ET
D'ENSEIGNEMENTS ENTRE L'OSCE ET LES PARTENAIRES
ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION AFIN DE CRÉER UN
MONDE PLUS SÛR, PLUS INTERCONNECTÉ ET PLUS ÉQUITABLE
FACE AUX DÉFIS ÉMERGENTS**

Tokyo (Japon), 16 et 17 juin 2014

**Accueillie conjointement par le Ministère japonais des affaires étrangères
et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)**

I. Ordre du jour

Lundi 16 juin 2014

8 h 30 – 9 h 15	Inscription des participants
9 h 15 – 10 heures	Séance d'ouverture Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE ou représentant du pays hôte – Représentant du pays hôte – Représentant du Président en exercice de l'OSCE – Représentant du Président du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération – Secrétaire général de l'OSCE
10 heures – 10 h 30	Pause-café
10 h 30 – 13 heures	Séance 1 : Collaboration entre l'OSCE et la région Asie-Pacifique, notamment les partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération, afin de rendre le monde plus sûr Modérateur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération Rapporteur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Cette séance sera consacrée essentiellement aux questions suivantes :

- Élaboration de mesures de confiance et de sécurité afin de créer une région Asie-Pacifique plus sûre, en incluant les partenaires asiatiques de l'OSCE pour la coopération ;
- Application des données d'expérience et des enseignements de l'OSCE aux défis émergents tels que la sécurité et l'utilisation des TIC et la lutte contre le terrorisme ;
- Partage de l'expérience des cadres asiatiques de sécurité, notamment le Forum régional de l'ANASE, avec l'OSCE.

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

13 heures – 15 heures

Déjeuner

15 heures – 17 h 30

Séance 2 : Efforts déployés afin de créer un monde plus interconnecté dans l'environnement de sécurité planétaire

Modérateur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Cette séance sera consacrée essentiellement aux questions suivantes :

- Échange de meilleures pratiques en matière de promotion de la gestion durable de l'eau ;
- Renforcement du dialogue et de la coopération sur l'approvisionnement stable en énergie, en particulier dans le domaine des systèmes de transport ;
- Aspects environnementaux de l'approvisionnement en énergie et des transports.

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

Mardi 17 juin 2014

9 heures – 11 h 30

Séance 3 : Efforts visant à encourager les femmes à jouer un rôle essentiel en tant que moteur de la création d'un monde plus équitable

Modérateur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Rapporteur : représentant d'un État participant de l'OSCE ou d'un partenaire asiatique pour la coopération

Cette séance sera consacrée essentiellement aux questions suivantes :

- Renforcement de la participation des femmes à la vie publique, politique et économique ;
- Meilleures pratiques dans le domaine du renforcement des capacités des femmes ;
- Mise en exergue de l'importance de la protection de l'exercice entier et en toute égalité, par les femmes, de leurs droits dans l'édification d'un monde meilleur ;

Intervenants

Débat

Conclusions et observations du modérateur

11 h 30 – midi

Pause-café

Midi – 13 h 30

Séance de clôture

Président : représentant du Président en exercice de l'OSCE

Débat et évaluation du dialogue OSCE-Asie

Déclaration finale d'un représentant du pays hôte

Déclaration finale d'un représentant du Président de Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération

13 h 30

Clôture de la Conférence

II. Participation

Les États participants de l'OSCE sont invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les partenaires pour la coopération seront invités à participer et à contribuer à la Conférence.

Les structures exécutives et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence.

Les organisations et institutions internationales suivantes seront invitées à participer et à contribuer à la Conférence : Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), Banque mondiale, Comité exécutif de la Communauté d'États indépendants, Comité international de la Croix-Rouge, Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Communauté des démocraties, Communauté économique euro-asiatique, Conférence pour l'interaction et les mesures de confiance en Asie, Conseil de l'Europe, Coopération économique Asie-Pacifique, Fédération internationale de la Croix-Rouge, Forum régional de l'ANASE, Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Initiative centre-européenne, Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ONU-Femmes Organisation de coopération de Shanghai, Organisation de coopération économique de la mer Noire, Organisation de coopération économique, Organisation de coopération et de développement économiques, Organisation de la coopération islamique, Organisation des Nations Unies, Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Organisation du Traité de sécurité collective, Organisation mondiale des douanes, Organisation pour la démocratie et le développement économique – GUAM et Programme des Nations Unies pour le développement.

Des représentants des membres du Forum régional de l'ANASE pourront participer à la Conférence en qualité d'invités du pays hôte. D'autres pays et organisations pourront également être invités par le pays hôte.

Des représentants d'organisations non gouvernementales pourront assister et contribuer à la Conférence conformément aux dispositions et pratiques applicables de l'OSCE (ils devront s'inscrire à l'avance).

III. Calendrier et autres modalités d'organisation

La Conférence commencera le 16 juin 2014 à 9 h 15 (séance d'ouverture) et s'achèvera le 17 juin 2014 à 13 h 30.

Les séances d'ouverture et de clôture seront présidées par un représentant du Président en exercice de l'OSCE ou par un représentant du pays hôte.

Un modérateur et un rapporteur seront désignés pour chaque séance. Le résumé récapitulatif sera transmis au Conseil permanent.

Le règlement intérieur et les méthodes de travail de l'OSCE seront applicables, *mutatis mutandis*, à la Conférence.

Les séances d'ouverture et de clôture seront ouvertes aux médias. La Conférence se tiendra à Tokyo (Japon). La langue de travail sera l'anglais.